## **DIRECTEUR/TRICE**

MJC de l'Arbresle

### LA VILLE

Situation géographique

Caractéristiques de la ville

Place de la MJC dans la Ville

MJC de l'Arbresle 4 rue docteur Michel 69210 L'Arbresle

www.mjc-larbresle.fr

La ville de l'Arbresle située au nord-est de Lyon et dans le sud du Beaujolais.

L'Arbresle est une ville de 6 500 habitants qui fait partie de la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (CCPA). La CCPA est constituée de 17 communes et 38 100 habitants. La ville de l'Arbresle accueille, 3 écoles primaires, deux collèges (public et privé) sur les 3 du territoire, 1 lycée professionnel, 1 lycée général, 1 MFR et 1 PIJ intercommunal.

Les infrastructures de la ville sont le reflet du dynamisme de sa politique sportive et culturelle : stade et gymnases, salle de spectacle (450 places), une médiathèque. Il y a aussi une proximitégéographique avec les équipements sportifs de la CCPA : Aqua- centre, boulodrome, complexe sportif, stade de rugby. La ville compte également de nombreuse manifestation : évènements sportifs et une programmation culturelle.

La MJC est l'une des associations les plus soutenues financièrement par la ville en raison d'une place forte en matière :

- De gestion du centre de loisir 3/11 ans (70 places)
- D'actions jeunesse avec le secteur jeunes (11/17 ans)
- D'animation sociale avec l'Espace de Vie Sociale
- D'activités artistiques, culturelles et d'activités sportives (plus de 25)

La MJC se situe derrière la médiathèque dans le centre de l'Arbresle et utilise des espaces dans la maison Charlet pour la jeunesse, l'EVS et le local de répétition de musique.

### L'ASSOCIATION

Date de création

Projet associatif (6 défis)

Conseil d'Administration Rythme des réunions Commissions actives

Nombre d'adhérents

Coopérations locales (partenariats forts)

Compétences reconnues sur la commune

Budget

Nombre d'activités

## 1965

La MJC de l'Arbresle vise à créer les conditions du faire et vivreensemble. Par une plus grande compréhension de la société, elle vise à rendre les habitants du territoire, et plus particulièrement lesjeunes, conscients de leur pouvoir d'agir.

- Affirmer l'ancrage de notre projet dans l'éducation populaire et le développement durable. Développer le pouvoir d'agir des habitants et la prise de conscience citoyenne.
- Optimiser la cohérence et l'efficience de notre action sur le territoire. Répondre aux besoins « enfance / jeunesse » de celuici
- Contribuer au développement culturel du territoire.
- Communiquer le sens de l'action MJC.
- Construire les conditions de la coopération, du « faire équipe ».
- Assurer la pérennité économique de la MJC.

8 membres /4 représentants ville, le/la directeur/trice6 CA /an, 12 bureaux de CA par an.

Eco responsable, Activités régulières, Animation jeunesse, accueil de loisirs

## 1000

Collectif des Naturofolies, Collectif ateliers de français (CAFPA) Collectif Prévention et Réseau des Animateurs Jeunesse (RAJPA)BAFA de l'Ouest Lyonnais (BOL)

R2as et MJC de l'ouest Lyonnais

Enfance, jeunesse et animation de la vie sociale 800 000 €

25

Arts plastiques : bd manga, dessin, poterie Arts martiaux : boxe et auto défense Sports :

Vtt, Escalade, Tir à l'arc

Danses: Classique, Modern jazz, Street jazzThéâtre:

Collectif et Impro

### L'EQUIPEMENT

L'EQUIPE

Le bâtiment principal est une ancienne école. La MJC se situe au premier niveau entre la médiathèque et l'école de musique. La surface est de 400 m2. Le centre de loisirs est régulièrement délocalisé dans une école primaire.

La maison Charlet complète l'équipement avec le premier niveau pour la jeunesse, le RDC mutualisé pour l'EVS et le caveau pour la musique. Une antenne de l'EVS dans le quartier du Chambard est en cours de déploiement

L'équipe se compose de 24 salariés dont 3 contrats de professionnalisation soit 18 ETP.

12 animateurs techniciens d'activités assurent les activités régulières.

### LE POSTE

Missions générales

Sous la responsabilité du Conseil d'Administration (CA) et par délégation, le.la directeur.trice est chargé.e de la mise en œuvre du projet associatif, de développer des actions visant à pérenniser la dynamique sociale et culturelle sur le territoires, en partenariat avec les acteurs locaux.

Dans le cadre de ces responsabilités, vous êtes notamment en charge de :

La gestion des ressources humaines : Par délégation du CA, vous avez la fonction de chef du personnel.

La coordination et l'animation des équipes professionnelles et bénévoles.

La gestion administrative et financière.

La gestion de l'équipement

L'animation d'une équipe de bénévoles du Conseil d'Administration.

L'élaboration du nouveau projet associatif de la MJC pour les six années à venir, d'en être garant et de l'animer.

La représentation de la MJC auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

La représentation de l'image de la MJC à l'externe et à l'interne.

Actions prioritaires à conduire

Réaffirmer la politique d'Education Populaire et renforcer lavie associative

Soutenir le développement de l'Espace de Vie Sociale Accompagner les actions jeunesse et leurs développements Développer la reconnaissance des compétences de la MJC au niveau de la commune et de la CCPA

Poursuivre les discussions entamées avec la CAF et la Ville de l'Arbresle en vue d'une agrémentation centre social.

Compétences spécifiques attendues

Expérience forte requise en management participatif.

Maîtrise de la conduite de projets et du développement
d'activités et de services dans un environnement complexe.

Maîtrise de la gestion financière (analyse et prospective).

Maîtrise de la recherche de financement et du développement de partenariats.

Maîtrise des outils informatiques et des logiciels : Suite AIGA, tableurs, textes, diaporama etc...

Expertise dans le fonctionnement de la vie associative. Bonne connaissance du droit du travail dans le domaine associatif.

Bonne connaissance des enjeux et des acteurs locaux (institutionnels, associatifs).

- Maîtriser la conduite de projets et le développement de partenariats
- Savoir être : maturité, diplomatie, rigueur, capacité à fédérer

Formation & Expérience

DESJEPS ou diplôme de niveau Master II, en lien avec les champs de l'Éducation Populaire et/ou le développement local. Expérience de 3 ans minimum de direction de structures associatives (une expérience de direction de centre social serait un plus fortement apprécié).

Permis B exigé.

### CONDITIONS D'EMBAUCHE

Contrat

Convention Collective Nationale

Classification

Temps de travail

Déplacements

Horaires

Prise de poste

Organisation du recrutement

CDI statut cadre. Animation

- Branche Eclat

Groupe G Indice 400 + reconstitution de carrière selon CC - Négociable selon expérience

Forfait cadre 215 jours annuels.

Pays de l'Arbresle, départemental et régional occasionnellement.

Variables / Possibilité travail en soirée et le WE

Fin octobre 2023 au plus tôt.

Adressez lettre de motivation et CV par mail : <a href="mailto:pierre.brochier@orange.fr">pierre.brochier@orange.fr</a> à l'attention de M.Brochier (président).

Date Limite de dépôt des candidatures : 20 septembre 2023

prolongée jusqu'au 5 novembre 2023